

# *Cotiser pour bien travailler...*

L'association Hermitienne est dirigée par des étudiants BTS 1ère années, élus par l'ensemble des BTS chaque année. Celle-ci nous permet par exemple de :

- Bénéficier d'outils informatiques (postes, imprimantes, scanners...)
- De se procurer des fournitures ( papier, encre d'imprimante, dossiers pour le BTS,...)
- Partir en journée d'intégration, faire des sorties
- Aménager les locaux selon nos goûts

Tous les étudiants de la section BTS font partie de cette association et doivent par conséquent verser chaque année la **somme de 60 euros**. Ce montant sera à verser en début d'année par chèque (à l'ordre de l'association hermitienne) ou espèces avant le **09 octobre 2015** (dernier délai) afin de pouvoir financer nos projets.

*L'association a  
besoin de vous !*

